



**Projet
Stratégique
2020 - 2023**

Enjeu 1 : Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents

Enjeu 2 : Soutenir les politiques RH des Établissements et leur dynamique territoriale



Les enjeux

Enjeu 3 : Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles

Enjeu 4 : Développer la notoriété de l'Anfh Bretagne

Enjeu 1 : Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents

Objectifs

1 : Accompagner les projets individuels d'évolution professionnelle et garantir l'employabilité

2 : Accompagner le maintien dans l'emploi des agents

Plan d'actions

Proposer des actions de communication ciblées (Conseillers en Evolution Professionnelle, Responsables Formation Continue, Cadres) sur l'élaboration de dossier de dispositif individuel
Monter une formation « construire son projet professionnel »

Contribuer à l'actualisation des connaissances des CEP en matière de maintien dans l'emploi
Mettre en place une troisième session de formation du parcours CEP d'ici 2023 en ciblant les autres établissements plus petits
Proposer dans la région le futur dispositif national « Maintien dans l'emploi »
Mettre en œuvre si besoin un dispositif complémentaire régional
Pérenniser le déploiement de ces dispositifs via la recherche de partenaires

Objectif 1 : Accompagner les projets individuels d'évolution professionnelle et garantir l'employabilité



Plan d'actions

Proposer des actions de communication ciblées (Conseillers en Evolution Professionnelle, Responsables de la Formation Continue, cadres) sur l'élaboration de dossier de dispositif individuel

Monter une formation « construire son projet professionnel »



Indicateurs

Nombre d'établissements accompagnés en matière d'élaboration de dossier de dispositif individuel

Nombre d'agents accompagnés dans l'élaboration d'un dossier de prise en charge



Moyens envisagés

✓ Webinaires

✓ Ateliers

✓ Actions de communication

✓ Actions de formation

Objectif 2 : Accompagner le maintien dans l'emploi des agents



Plan d'actions

Contribuer à l'actualisation des connaissances des CEP en matière de maintien dans l'emploi

Mettre en place une troisième session de formation du parcours CEP d'ici 2023 en ciblant les autres établissements plus petits

Proposer dans la région le futur dispositif national « Maintien dans l'emploi »

Mettre en œuvre si besoin un dispositif complémentaire régional

Péreniser le déploiement de ces dispositifs via la recherche de partenaires



Indicateurs

Nombre de personnes
(égal ou supérieur à la moitié des formés)
participant aux actions dédiées au réseau des CEP

Augmentation du nombre d'agents
accompagnés en faveur du maintien
dans l'emploi



Moyens envisagés

✓ Webinaires

✓ Ateliers

✓ Actions de communication

✓ site anfh.fr

✓ Appui et accompagnement

✓ Actions de formation

Enjeu 2 : Soutenir les politiques RH des établissements et leur dynamique territoriale

Objectifs

1 : Poursuivre les efforts sur l'attractivité des métiers sensibles : Apprentissage, Mobilités/Parcours, Politique de prévention, Qualité de Vie au Travail

2 : Constituer une offre mixte pour les équipes médicales et non médicales

3 : Élaborer une offre adaptée aux évolutions des nouveaux métiers, des nouvelles missions et des nouvelles coopérations Inter-secteur

Plan d'actions

Créer ou cofinancer un Dispositif « stage par comparaison » (partenariats FHF, ARS)

Élaborer et déployer des actions de formation ciblées sur des populations médicales et non-médicales
Ouvrir plus régulièrement nos actions de formation aux publics médicaux

Recenser les besoins communs des établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux, par territoire et sur la base des résultats de la cartographie des métiers, sur les enjeux suivants : attractivité, nouveaux métiers, mixité des publics et maintien dans l'emploi.

Animer par territoire des conférences ou webinaires

Adapter et cibler l'offre au plus près des professionnels et équipes concernés

Évaluer le dispositif mis en œuvre

Objectif 1 : Poursuivre les efforts sur l'attractivité des métiers sensibles : Apprentissage, Mobilités/Parcours, Politique de prévention, Qualité de Vie au Travail



Plan d'actions

Créer ou cofinancer un Dispositif « stage par comparaison »



Indicateurs

Taux de réussite des agents dans leur parcours qualifiant / diplômant

Taux d'abandon dans ces parcours



Moyens envisagés

✓ Webinaires

✓ Ateliers

✓ Actions de formation

✓ Journée régionale

✓ Partenariats

✓ Actions de communication

✓ Appui et accompagnement

Objectif 2 : Constituer une offre mixte pour les équipes médicales et non médicales



Plan d'actions

Élaborer et déployer des actions de formation ciblées sur des populations médicales et non-médicales

Ouvrir plus régulièrement nos actions de formation aux publics médicaux



Indicateurs

Taux de participation
des populations médicales

Taux de satisfaction
de ces populations sur les formations



Moyens envisagés

- ✓ Ateliers
- ✓ Journée régionale
- ✓ Actions de communication

Objectif 3 : Élaborer une offre adaptée aux évolutions des nouveaux métiers, des nouvelles missions et des nouvelles coopérations Inter-secteur



Plan d'actions

Recenser les besoins communs des établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux, par territoire et sur la base des résultats de la cartographie des métiers, sur les enjeux suivants : attractivité, nouveaux métiers, mixité des publics et maintien dans l'emploi

Animer par territoire des conférences ou webinaires

Adapter et cibler l'offre au plus près des professionnels et équipes concernés

Evaluer le dispositif mis en œuvre



Indicateurs

Nombre d'actions de communication par territoire

Nombre de demandes d'appui par territoire

Rapidité de traitement des demandes par l'ANFH

Ratio accompagnements déployés / nombre de demandes d'appui



Moyens envisagés

✓ Webinaires

✓ Ateliers

✓ Actions de formation

✓ Journée régionale

✓ Partenariats

✓ Actions de communication

✓ Appui et accompagnement

Enjeu 3 : Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles

Objectifs

1 : Favoriser les formations aux nouveaux métiers et en assurer le financement

2 : Intégrer les nouvelles modalités pédagogiques, e-learning, simulation, AFEST, réalité virtuelle, dans l'offre de services

3 : Adapter le parcours de formation existant à destination des cadres

4 : Intégrer une culture : RSE, QVT, Développement durable, dans les modules de formation

5 : Améliorer l'efficacité des évaluations des formations

Plan d'actions

Déployer les modules de formation certifiants ou diplômants pour les IPA (Infirmiers(ères) en Pratiques Avancées), les ARM (Assistant(e) de Régulation Médicale) et IBODE (Infirmiers(ères) de Bloc Opératoire), les TIM (Technicien(ne) information médicale), les préventeurs, les secrétaires médicales, les agents de bio-nettoyage et les agents de blanchisserie

Optimiser les fonds par un processus d'achat sur l'ensemble de la région

Proposer une journée régionale sur les nouvelles modalités pédagogiques dont la nouvelle plateforme d'apprentissage (ou L.M.S) de l'ANFH

Concevoir une offre plus adaptée aux besoins des cadres : nouveaux contenus, durée réduite, nouvelles modalités pédagogiques

Former sur les territoires pour limiter les déplacements

Déployer un dispositif commun de baromètre social pour les établissements

Instaurer pour toutes les formations précisées dans les objectifs 2 et 3, pour les cadres, une évaluation à froid

Systématiser dans les achats la mise en œuvre d'évaluation à froid

Objectif 1 : Favoriser les formations aux nouveaux métiers et en assurer le financement



Plan d'actions

Déployer les modules de formation certifiants ou diplômants pour les IPA (Infirmiers(ères) en Pratiques Avancées), les ARM (Assistant(e) de Régulation Médicale) et IBODE (Infirmiers(ères) de Bloc Opératoire), les TIM (Technicien(ne) information médicale), les préventeurs, les secrétaires médicales, les agents de bio-nettoyage et les agents de blanchisserie

Optimiser les fonds par un processus d'achat sur l'ensemble de la région



Indicateurs

Nombre d'actions financées sur les dispositifs diplômants ou certifiants (précisés dans le plan d'actions) pour chaque territoire



Moyens envisagés

✓ Actions de formation

Objectif 2 : Intégrer les nouvelles modalités pédagogiques, e-learning, simulation, AFEST, réalité virtuelle, dans l'offre de services



Plan d'actions

Proposer une journée régionale sur les nouvelles modalités pédagogiques dont la nouvelle plateforme d'apprentissage (ou L.M.S) de l'ANFH



Indicateurs

Nombre d'actions de formation
par nouvelles modalités
(au minimum une action par modalité)

Taux de satisfaction des agents
et évaluation à froid
sur chacune de ces formations



Moyens envisagés

- ✓ Journée régionale
- ✓ Actions de formation

Objectif 3 : Adapter le parcours de formation existant à destination des cadres



Plan d'actions

Concevoir une offre plus adaptée aux besoins des cadres : nouveaux contenus, durée réduite, nouvelles modalités pédagogiques



Indicateurs

Nombre de cadres formés

Nombre d'actions de développement de compétences



Moyens envisagés

- ✓ Webinaires
- ✓ Partenariats
- ✓ Actions de communication

- ✓ Actions de formation
- ✓ Ateliers

Objectif 4 : Intégrer une culture : Responsabilité Sociale et Environnementale, Qualité de Vie au Travail, Développement durable, dans les modules de formation



Plan d'actions

Former sur les territoires pour limiter les déplacements

Déployer un dispositif commun de baromètre social pour les établissements



Indicateurs

Nombre de partenariats et d'actions effectués durant le PSR



Moyens envisagés



Appui et accompagnement

Objectif 5 : Améliorer l'efficacité des évaluations des formations



Plan d'actions

Instaurer pour toutes les formations précisées dans les objectifs 2 et 3, pour les cadres, une évaluation à froid

Systematiser dans les achats la mise en œuvre d'évaluation à froid



Indicateurs

Nombre d'actions du PAR
évaluées à froid



Moyens envisagés

Enjeu 4 : Développer la notoriété de l'Anfh Bretagne

Objectifs

1 : Renforcer la connaissance de l'ANFH auprès des agents et de l'encadrement

2 : Renforcer la proximité de l'ANFH auprès des adhérents sociaux et médico-sociaux

Plan d'actions

Créer un groupe dédié à la mise en place du suivi et de la stratégie de la communication (espace collaboratif / forum de la plateforme)

Dématérialiser l'Evènement Formation avec une attention particulière pour les agents loin du numérique

Mettre en place des rencontres de la Délégation ANFH à destination des cadres.

Intégrer une analyse des besoins des cadres (en matière de formation : thèmes, format) pour ces rencontres

Diffuser une plaquette d'information et une affiche sur l'ANFH (fonctionnement, dispositifs mis à disposition) à distribuer dans les établissements aux nouveaux cadres

Réaliser une présentation spécifique du PAR aux établissements concernés (secteur du Handicap, secteur Enfance et Famille) et recenser leurs besoins

Développer des actions en faveur de ces secteurs via différents partenariats

Objectif 1 : Renforcer la connaissance de l'ANFH auprès des agents et de l'encadrement



Plan d'actions

Créer un groupe dédié à la mise en place du suivi et de la stratégie de la communication (espace collaboratif / forum de la plateforme)

Dématérialiser l'Evènement Formation avec une attention particulière pour les agents loin du numérique

Mettre en place des rencontres de la Délégation ANFH à destination des cadres
Intégrer une analyse des besoins des cadres (en matière de formation : thèmes, format) pour ces rencontres

Diffuser une plaquette d'information et une affiche sur l'ANFH (fonctionnement, dispositifs mis à disposition) à distribuer dans les établissements aux nouveaux cadres



Indicateurs

Nombre de connexions uniquement pour les visiteurs du site anfh.fr

Taux de remplissage des actions du PAR

Evolution du taux d'utilisation de la plateforme d'inscription et de la centrale d'achat LaFormuleANFH



Moyens envisagés

✓ Webinaires

✓ Ateliers

✓ Actions de communication

✓ site anfh.fr

✓ Plaquettes

Objectif 2 : Renforcer la proximité de l'ANFH auprès des adhérents sociaux et médico-sociaux



Plan d'actions

Réaliser une présentation spécifique du PAR aux établissements concernés (secteur du Handicap, secteur Enfance et Famille) et recenser leurs besoins

Développer des actions en faveur de ces secteurs via différents partenariats



Indicateurs

Taux de participation des établissements de ces secteurs à l'animation et au co-financement régional



Moyens envisagés

- ✓ Ateliers
Groupes de travail
- ✓ Partenariats
- ✓ Appui et accompagnement